

4

La TARIFICATION

TARIFS au 1er septembre 2025

Périscolaire - Tarifs par prestation

Matin	Midi sans repas	Restauration	Soir
0.86 à 1.15 €	1.10 à 1.30 €	5.69 à 6.95 €	1.38 à 1.84 €

Mercredi ex: après-midi avec repas (11h30/18h15)

Tarif minimum	Tarif maximum
5.51 €	15.13 €

TAP - Tarifs pour une période inter-vacances (forfait)

25€ pour 1 enfant inscrit, 45€ pour 2 enfants inscrits, 60€ pour 3 enfants inscrits puis 15€ à partir du quatrième enfant.

Pour les familles extérieures aux communes de Coteaux du Lizon et Ravilloles, le tarif sera majoré de 15%.

Les communes de Ravilloles et des Coteaux du Lizon, la Caisse d'Allocations Familiales du Jura et la Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté participent au financement de la structure.

5

La FACTURATION

- La facture est établie en fin de mois.
- Le paiement s'effectue le mois suivant, auprès du responsable en espèces, chèques, chèques vacances ANCV, CESU ou virement.
- Toute heure entamée est due.
- En cas de non-paiement, dans un délai de 2 mois, votre dossier sera transmis à notre service contentieux.

6

Le REGLEMENT

Le règlement complet est disponible au centre ou sur le Portail Familles.

Conditions d'annulation

- Les prestations et les repas non décommandés au moins une semaine à l'avance seront facturés
- Les prestations et les repas non décommandés au moins une semaine à l'avance seront facturés (absences pour convenances personnelles, absence d'un enseignant, mouvements de grève...).
- l'absence de l'enfant doit être signalée à la direction du centre le jour même avant 8h00, l'annulation sera prise en compte, à partir du deuxième jour d'absence et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent l'absence.

Enfants atteints de troubles de la santé

Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignements contacter le responsable du centre.

Accueil de loisirs les deux lacs

Gîte du Bois - 39 170 RAVILLOLES

☎ 03.84.42.12.77 - les2lacs.francas39@gmail.com



ACCUEIL DE LOISIRS

LES DEUX LACS

RAVILLOLES/COTEAUX DU LIZON

2025 - 2026

Les Francas, association d'Éducation Populaire, complémentaire de l'école publique sont partenaires de votre collectivité pour accueillir tous les enfants, les jeunes et leur proposer des activités éducatives.

Depuis 80 ans, Les Francas portent dans leur action les valeurs basées sur l'humanisme, la liberté, la laïcité, l'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel, l'autonomie, la responsabilité, la solidarité, la démocratie et la paix..... et affirment leur attachement à la République, à ses valeurs et ses principes : indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Les Francas contribuent à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement, ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.

Francas du Jura

8 bis rue Sébile - 39000 Lons-le-Saunier

☎ 03.84.24.35.22 - contact@francasdujura.fr



Communes
Coteaux du Lizon
et Ravilloles

1

Le CENTRE DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs reçoit en périscolaire, tous les enfants de Coteaux du Lizon, Ravilloles et des environs, de 3 à 14 ans.

Les activités



cyber r@llie
scientifique



Nous proposons des activités diverses et variées adaptées à l'âge des enfants en fonction de leur centre d'intérêt...

Documents à fournir ou à rentrer sur le Portail Familles

- Fiche de renseignements et fiche sanitaire de liaison (à mettre à jour dès que cela est nécessaire)
- Photocopie des vaccinations du carnet de santé
- N° d'allocataire CAF, MSA et/ou votre avis d'imposition sur les ressources 2023
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photo d'identité de l'enfant.

Mon dossier

2

J'y VAIS, je m'inscris

- La **première inscription** se fait auprès de la directrice au moins une semaine avant la présence de l'enfant à l'accueil de loisirs, (**dernier délai mercredi soir 18h15, pour une présence la semaine suivante**).
- Les **inscriptions suivantes** se font obligatoirement sur le **Portail Familles** qui vous permet d'inscrire, modifier vos réservations, ou compléter votre dossier administratif. <https://les2lacs.portail-defi.net/>

Les mercredis de 11h40 à 18h15

- De 11h40 à 18h15 en demi-journée avec repas.
- De 13h30 à 18h15 en demi-journée sans repas.
 - Accueil échelonné de 13h30 à 14h00,
 - Départ échelonné de 17h00 à 18h15.

Pour les sorties, les enfants inscrits régulièrement seront prioritaires.

Le MERCREDI

3

Le PÉRISCOLAIRE (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Le matin de 7h00 à 8h35

- Accueil échelonné.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école ou dans le bus pour les enfants scolarisés à Cuttura.

Le midi sans repas

- Nous pouvons prendre en charge votre enfant
- de 11h40 à 12h15, si vous ne pouvez pas venir le chercher à la sortie de l'école.
 - de 13h00 à 13h35, si vous ne pouvez pas l'emmener à l'école.

Le midi avec repas de 11h40 à 13h35 lundi, mardi, jeudi, vendredi

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement aux différentes écoles et prend le bus avec les enfants scolarisés à Cuttura.
- Deux salles de restauration sont à disposition, l'une réservée aux enfants de maternelle et l'autre aux primaires.
- Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration (règlement, lavage des mains, découverte de nouvelles saveurs...), d'un temps calme ou d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.

TAP Lundi, mardi, jeudi vendredi de 16h à 16h45

Le principe des activités qui sont proposées, est de donner la possibilité à vos enfants de s'ouvrir sur le monde et de construire leurs apprentissages de manière ludique. Ces activités s'inscrivent dans une démarche pédagogique, en lien avec un projet précis et progressif et sont un réel prolongement du temps scolaire dans le but de favoriser la réussite scolaire.

L'inscription TAP se fait, avant le mercredi 18h15, de la dernière semaine des vacances, pour la période suivante.

Le soir de 16h45 à 18h15

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants à la fin des TAP. Un goûter est fourni par l'Accueil de Loisirs. Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs. Départ échelonné.